



PRÉFET DE SEINE-ET-MARNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DOSSIER DE PORTER À CONNAISSANCE
relatif au projet de la ZAC de la Pyramide – Ecoquartier de l'Eau vive,
phase 2 sur la commune de Lieusaint (77)

SYNTHÈSE DE LA CONSULTATION DU PUBLIC
(articles L. 120-1, L. 123-19-1 du Code de l'environnement)

Consultation du 26 octobre 2022 au 16 novembre 2022 inclus

L'EPA Sénart a déposé un dossier de porter à connaissance relatif au projet de la ZAC de la Pyramide – Ecoquartier de l'Eau vive, phase 2 sur la commune de Lieusaint (77).

Ce dossier a été soumis à la consultation du public du 26 octobre 2022 au 16 novembre 2022 inclus.

Il était consultable sur internet sur le site de la préfecture de Seine-et-Marne :

- <http://www.seine-et-marne.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-et-cadre-de-vie/Eau/Consultations-publiques>
- et sur support papier à la Direction Départementale des Territoires – Service Environnement et Prévention des Risques.

Le public était invité à donner son avis par courriel aux adresses suivantes :

- ddt-ppe@seine-et-marne.gouv.fr
- ou par courrier à la DDT de Seine-et-Marne – Service Environnement et Prévention des Risques.

SYNTHÈSE DE LA CONSULTATION :

La consultation du public n'a recueilli aucune remarque ou commentaire.

Melun, le - 1 DEC. 2022

Pour le directeur départemental des territoires
L'adjoint au directeur

Laurent BEDU